



OPERATION REPLANTATION ANNEE 2022



ASSOCIATION ou SYNDICAT

Visa et/ou cachet

PROPRIETAIRE :

NOM et prénom :

Adresse :

CP et ville :

Membre de l'association ou syndicat de :

PARCELLE ou LIEU DE PLANTATION :

Commune : Référence cadastrale (**OBLIGATOIRE**) :

PEPINIERISTE ou MAGASIN :

NOM et adresse :

..... Facture N° : du  [Joindre la facture.](#)

ARBRES (5 au maximum et uniquement les hautes tiges) :

Type d'arbres (pommier, prunier, ...)	Désignation (variété)	Quantité	Prix unitaire TTC	Montant TTC	Montant de la subvention (Cadre réservé à la Fédération)
TOTAL					

Le/La soussigné(e) demande à bénéficier de la subvention de la Collectivité européenne d'Alsace s'élevant à 50 % du prix de revient TTC, mais plafonnée à 16 euros par arbre, s'engage à entretenir les arbres et est informé(e) qu'un contrôle peut être exercé, à ce titre, par les services du Département. **Seuls les arbres fruitiers hautes tiges sont éligibles à la subvention départementale. Le non-respect des règles énoncées peut conduire à des sanctions.**

Date :

Signature :